L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 MARS 1893.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande à louer une maison basse bien située ayant hall, 6 chambres, cuisine et chambre à domestique. S'adresser P. T., boîte 523 Poste. 3 mars—7f

ON demande à acheter un cottage contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Excellente occasion pour quelqu'un qui veut se mettre dans les affaires. Un stock de papier peint, avec installations, 100 Chartres St. 25 fév—7f

A VENDRE.—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, située 88 rue St-Philippe, entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour, jardin, écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Urania Roth, en veuve décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 88,277—Division A. — Attendu que Jeremiah J. Roth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Francis J. Roth et Mme Mary Urania Roth, sa veuve décédée, décédée intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession de Mme Marie Lamot, veuve de Bernard Layna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37 819—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Pierre Canteron, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mars—1 5 10

Succession de Bartholomew Guillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,120—Division E—Attendu que François H. Guillot a présenté une pétition pour obtenir l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bartholomew Guillot, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Joséphine Slonin, née Lion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 37,139—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Pierre Canteron, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er mars—1 5 10

Succession de Pierre Maspero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,412—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. Numa Olivier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—3 mars

ETAT DE SITUATION DE LA

HIBERNIA NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS,

31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,240,519 20
Bons des Etats-Unis	150,000 00
Primes sur des bons des Etats-Unis	21,250 00
Autres actions et bons	25,492 19
Maison de banque	40,000 00
Change à vue sur New York	35,101 36
Dû par des banques et banquiers	
Trésorerie des Etats-Unis	39,403 33
Comptant	416,870 51
Total	$1,968,629 59

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Surplus	150,000 00
Profits	68,253 11
Billets en circulation	135,000 00
Dividendes non payés	3,380 00
Dividende 5 pour cent payable sur demande	15,000 00
Dépôts individuels	1,161,214 69
Dû à des banques et banquiers	231,782 79
Billets payables	100,000 00
Total	$1,968,629 59

GEORGE R. PRESTON, Président.
ANDREW STEWART, Vice-Président.
CHAS. FALFREY, Caissier.
F. L. GIRAULT, Assistant-Caissier.
3 mars—3f

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel formant l'angle de la rue de Chartres.

Opérations de toutes sortes.

Le transport de leur ar[illegible] tous les jours.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.
26 HOURS — 11 HOURS
CINCINNATI (SLEEPING CARS) BIRMINGHAM

MUNN & CO. 261 BROADWAY, NEW YORK
PATENTS
After Forty years' experience in the business of Patents of any kind. One Hundred Thousand applications for patents have been prepared by us for inventors in the United States and Foreign countries. We prepare the specifications and drawings, and attend to all business connected with patents, trade-marks, copyrights, etc., for the United States and foreign countries. Send for Hand-Book on Patents, Caveats, Trade-Marks, etc., sent free. Information as to the patentability of inventions cheerfully given without charge. Our Hand-Book on Patents is the most complete and valuable work published. Patents procured through us are noticed in the Scientific American, the largest and most widely circulated weekly paper of its kind published in the world. Subscription $3 a year. Specimen copies sent free. Address MUNN & CO., Publishers of Scientific American, 261 Broadway, New York.

GROS LOT.

$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 MARS—CLASSE No 181
Tirage de 4 heures P. M.

57	32	5	13	70	12	15	73	19	23	47	65

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jouent régulièrement dans les salons de la Compagnie.

Ils témoignent nous apposons notre signature.

Ce 2 mars 1893.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du Commerce et du public, et a 3 tirages à 416 inconnus comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, Par intégrité de ses tirages et le prompt[illegible]

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dessous de toute suspicion de fraude ou de jeu déloyal, et nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons [illegible] de nos signatures.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MARS 1893

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous verrons à avance les frais. Ecrivez-nous pour les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à non correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité agréables dans tous les bureaux de poste, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a été ratifiée par la Constitution de l'Etat, qui a vu, lors d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constituer un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Un échantillon du Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit dans le numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, et par JOHN G. BRADY, Président de la Banque, et par G. T. BEAUREGARD, A. R. KANDT et L. A. CARELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a huit de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les schémas doivent faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autre, s'ils veulent la chance de les gagner.

Les Billets de Loterie de l'Etat de la Louisiane sont payés dans les villes suivantes :

NEW YORK, Union National Bank.
BOSTON, Union National Bank.
CHICAGO, Merchants National Bank.
ST. LOUIS, Merchants National Bank.
NEW ORLEANS, Louisiana National Bank.
NEW ORLEANS, Union National Bank.
NEW ORLEANS, Citizens' National Bank.
NEW ORLEANS, Hibernia National Bank.
NEW ORLEANS, Merchants National Bank.
NEW ORLEANS, Commercial National Bank.
NEW ORLEANS, Canal National Bank.
NEW ORLEANS, Germania National Bank.
NEW ORLEANS, Louisiana State Bank.
NEW ORLEANS, Citizens' Bank.
NEW ORLEANS, Commercial Bank.
NEW ORLEANS, Canal Bank.
NEW ORLEANS, Germania